

# BULLETIN DE RECHERCHES

---

N° 97

Juillet 1978

Monsieur Batoche

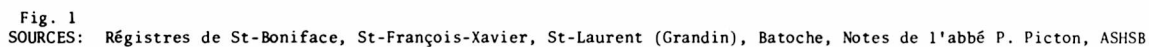
On a souvent parlé des années 1870 à 1885 comme d'une période où s'est opérée une rapide transformation socio-économique dans la vie des Métis. L'insurrection de 1885, qui s'est terminée par la défaite militaire des Métis, est également perçue comme l'apothéose de la nation métisse\*, son ultime manifestation de protestation dans une action concertée. Après la débâcle, deux seules options s'offraient à ce peuple humilié et dépossédé: l'intégration, humiliante pour eux, à la société indienne dont ils étaient issus ou, si mieux adaptés à la façon de vivre des Blancs, l'assimilation à la vie économique et culturelle de ces derniers<sup>1</sup>.

C'est là une analyse partielle et quelque peu condescendante. Des recherches documentaires poussées sur les Métis effectuées à Batoche et dans le district de la Saskatchewan-Sud de 1865 à 1930, tendent à réfuter de nombreuses conjectures et suggèrent de nouvelles hypothèses qui éclaireront l'étude de la société métisse du Nord-Ouest. Un nouvel examen des documents parlementaires, une analyse approfondie de la correspondance des Oblats de Marie-Immaculée, source à peine utilisée, en plus des documents et témoignages personnels des Métis conservés dans les dossiers sur les concessions gratuites, dans les documents relatifs à la Direction des terres et dans les réclamations d'indemnités suite aux rébellions (Rebellion Losses claims), ont fourni des preuves qui mettent en doute et qui dans bien des cas contredisent ces conjectures persistantes. De tout ceci émerge, à la place d'un groupe en grande partie inférieur, oisif et subjugué, la vision de nombreux Métis qui par leur esprit entreprenant et résolu ont atteint au succès. François-Xavier Letendre est un de ceux-là, mais peut-être est-il un exemple trop frappant puisqu'il était plus riche que la plupart des Blancs et sa situation plus prospère que la leur. Cependant d'autres

\*L'astérisque désignait une expression française ou métisse dans le texte original anglais.



18<sup>e</sup> s.



familles, notamment les Fisher et les Venne, ont démontré la même force de caractère et la même aptitude à survivre et à prospérer après 1885. Une multitude d'autres se sont résolument adonnées à la culture mixte ou à des tâches non moins dignes mais qui en général étaient peu profitables et allaient à l'encontre de leurs intentions. Ceux qui après 1885 ne réussirent pas à reprendre leur ancienne position économique et sociale étaient pour une grande part victimes de conditions et de changements sur lesquels ils avaient peu d'influence. Un examen superficiel des dossiers sur les concessions gratuites et documents relatifs à la direction des terres dévoile une lutte incessante contre l'endettement, des marchés défavorables et une politique discriminatoire subtile mais indéniable du gouvernement.

La vie privée et les activités commerciales de François-Xavier Letendre familièrement appelé Batoche<sup>2</sup>, font le sujet d'un épisode unique et passionnant dans les annales de la Saskatchewan. La présence des Letendre dit Batoche dans le district de la rivière Saskatchewan date du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs personnes portant ce nom prirent à Montréal des engagements\* pour l'ouest de 1757 à 1805<sup>3</sup>. En 1804, Jean-Baptiste Letendre, grand-père de Xavier, est inscrit comme interprète au fort des Prairies (Edmonton). Letendre et sa famille, censés se trouver dans le district de Beaver Hills en 1810, aurait accompagné David Thompson pendant une partie de son voyage vers les montagnes Rocheuses<sup>4</sup>. Commerçant indépendant ou homme libre\* parfois à l'emploi de la Compagnie du Nord-Ouest et des commerçants indépendants (Pedlars), on le retrouve aussi, ou peut-être s'agit-il d'autres Batoche<sup>5</sup>, dans les environs des forts Saint-Louis et à la Corne sur la rivière Saskatchewan. David Thompson signala la présence d'un poste Batoche au nord de la rivière Saskatchewan à l'ouest du fort à la Corne au cours des années 1790<sup>5</sup>. Louis Letendre, père de Xavier, naquit dans le voisinage du fort Carlton vers 1797-1800. Ces circonstances tendent à confirmer la présence et les activités de traite des ancêtres de Xavier Letendre dans cette région durant ces années.

Une partie des registres de la paroisse Saint-Boniface (Manitoba) pour la période 1825-1860, épargnés lors de l'incendie de 1860, apportent des renseignements supplémentaires sur les allées et venues de la famille. En 1825 on célèbre officiellement le mariage de Louis (Louison) Letendre et de Marie Hallet qui s'étaient déjà probablement épousés à la mode du pays\*<sup>6</sup>. D'autres fils et filles de Jean-Baptiste Letendre et Josephite "Crise" se marièrent également durant les années 1825 à 1832. La famille "Louison" Letendre semble avoir fait de la colonie de la rivière Rouge son pied à terre\* jusqu'aux années 1860. Louis fils naquit à Saint-Boniface en 1832 et Xavier en 1841. A la même époque la famille prenait part à la chasse annuelle aux bisons et faisait la traite sur une grande

échelle dans les districts de Pembina, fort Ellice et Saskatchewan. Au moment du recensement de 1849, François-Xavier a huit ans et est décrit comme "Britannique de la rivière Rouge"<sup>7</sup>.

Le nombre grandissant de chasseurs, frêteurs et commerçants métis dans les régions entre la colonie de la rivière Rouge et les montagnes Rocheuses incita à l'établissement de missions catholiques aux points de rencontre des gens libres\*. La fondation d'une mission au fort Edmonton en 1842 fut suivie de celle du lac Sainte-Anne en 1844. Au nombre des baptêmes enregistrés au lac Sainte-Anne en 1845, on compte ceux de Gabriel, Elisabeth et Edouard Dumont, enfants d'Isidore Dumont et ceux des enfants de Jean-Baptiste Letendre et de Marguerite Delaunay, proches parents de Xavier Letendre<sup>8</sup>. Au cours des dix années suivantes on allait établir des missions à l'Ile-à-la-Crosse, au lac La Biche et à Saint-Albert, autres régions de la colonie métisse. Au début des années 1840, chasseurs et frêteurs de la rivière Rouge fréquentaient aussi le district du fort Carlton. L'abbé Jean-Baptiste Thibault, lors d'un voyage au lac Sainte-Anne en passant par la piste de Carlton et la Fourche des Gros-Ventres\* (rivière Saskatchewan-Sud) en direction du fort Pitt, en 1843, rapporta avoir vu plusieurs Canadiens\* et Métis<sup>9</sup>. En 1861, la mission Saint-Paul fut établie par les oblats de Marie-Immaculée près du fort Carlton<sup>10</sup>. Cette mission devait surtout desservir les Cris des plaines qui habitaient la région mais le prêtre qui y venait une ou deux fois par année au retour de la chasse saisonnière subvenait aux besoins des engagés\* métis des environs et baptisait leurs nouveaux-nés.

Bien que les rapports des missionnaires aient rarement fait état des activités des Métis dans le district du fort Carlton avant les années 1860, les journaux par contre et la correspondance des employés de la Compagnie de la baie d'Hudson témoignent d'une présence métisse bien établie et relativement stable. La piste de Carlton, principale voie de terre que suivaient les Métis effectuant le transport de marchandises entre le fort Garry et le fort Edmonton, était très fréquentée au début des années 1840. Cette route traversait la Branche Sud à des endroits qui un jour allaient porter les noms de traverse à Gabriel, à Batoche et à Gariépy (Gardepuis) [sic].

Depuis la liberté de commerce à la Rivière-Rouge (1849) de longues caravanes chargées de marchandise se dirigeaient chaque automne vers la Montagne du Bois ou la Fourche des Gros-Ventres. Certains restaient toute l'année, d'autres retournaient à la Rivière-Rouge au printemps pour voir à leurs affaires et faire baptiser leurs enfants.<sup>11</sup>



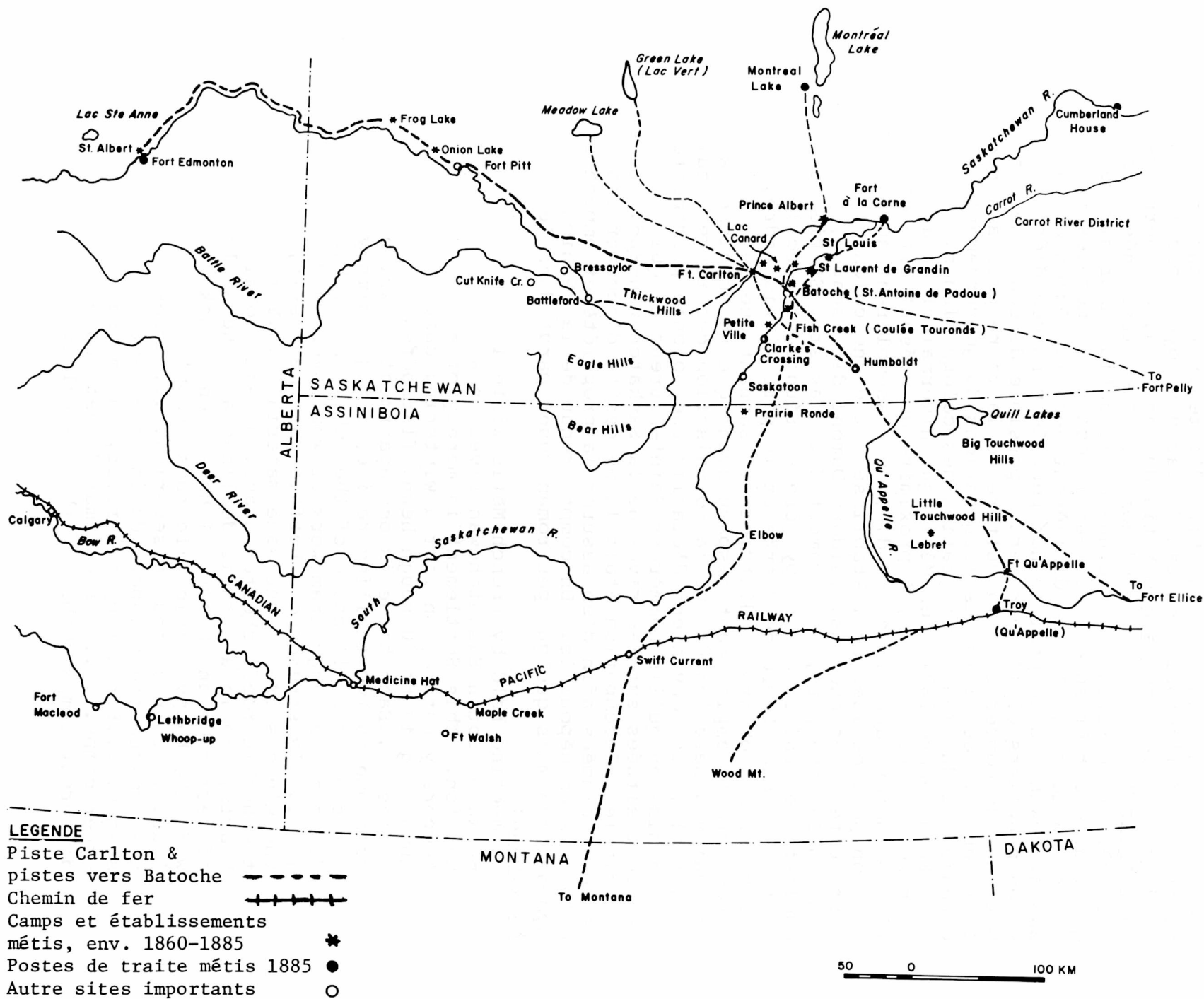
Des commerçants canadiens-français se trouvaient probablement aux environs du futur établissement de Batoche en 1750. Cependant, ce n'est qu'après la cession de 1763 et plus précisément après la réorganisation de la traite des fourrures dans le Nord-Ouest, qu'ils firent un commerce important dans le district de la Branche Sud. La période 1785 à 1810 en fut une d'intense rivalité entre les commerçants indépendants, la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la baie d'Hudson. De nombreux postes comprenant les maisons des commerçants indépendants, Châtelain, Belleau, Montour et Grant, et les maisons de la Branche Sud ainsi que la maison Carlton des Nor'Westers et de la Compagnie de la baie d'Hudson furent établis dans la région qui comprend aujourd'hui Batoche, Saint-Laurent et Saint-Louis<sup>12</sup>. Peter Fidler et Daniel Harmon font aussi mention dans leur journal de l'important commerce des Canadiens sur la Branche Sud durant cette période. Les années 1793-1802 en particulier furent marquées de guerres tribales entre les Cris, Pieds-Noirs et Gros Ventres (Rapid Indians) qui entraient en concurrence les uns avec les autres pour la marchandise de postes de traite rivaux installés dans une même région. En 1810, la Compagnie de la baie d'Hudson et sa rivale, la Compagnie du Nord-Ouest abandonnèrent leurs postes de traite sur la Saskatchewan-Sud, lui préférant la région de La Montée (aujourd'hui Carlton). Mais après la fusion des deux compagnies en 1821, de nombreuses gens libres\* et plusieurs anciens Nor'Westers décidèrent de ne pas retourner à Montréal préférant plutôt rester dans l'arrière-pays de la Saskatchewan. Certains cherchèrent à s'employer comme guides, canotiers et frêteurs aux postes de la baie d'Hudson à fort Carlton, fort Edmonton et à la maison Cumberland. D'autres se retirèrent à la colonie de la rivière Rouge où ils prirent possession de lots riverains mais n'en continuèrent pas moins de se rendre au district de la Saskatchewan pour la chasse et la traite. La plupart de ces Canadiens avaient épousé des femmes des tribus Cris, Assiniboine et Sautaux. Leur progéniture métissée, dont la fierté des Bois-Brûlés retentit dans les chansons de Pierre Falcon à La Grenouillière (Seven Oaks) en 1816 et qui avait déclaré "le commerce est libre" lors d'une confrontation avec la Compagnie de la baie d'Hudson au fort Garry en 1849, était fermement enracinée dans le Nord-Ouest au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Louis Letendre dit Batoche et sa famille avaient établi leur demeure permanente à Saint-Boniface, ce qui ne les empêchait pas d'aller régulièrement dans le district de la Saskatchewan. Ses fils, Louis, André et François-Xavier l'accompagnèrent probablement souvent dans ses expéditions durant les années 1850. En 1853, Letendre et d'autres commerçants métis en vue qui s'adonnaient au commerce libre faisaient une vigoureuse concurrence à la Compagnie de la

baie d'Hudson. "Nous sommes gênés par une forte opposition dans le voisinage...Escapot (Isidore Dumont), Louis Batoch [sic], Joseph Laboucanne, Emmanuel Champagne, Abraham Bêlanger...dans les environs du fort Pelly."<sup>13</sup>

Au début des années 1860, on retrouve la famille Letendre commerçant et hivernant au fort à la Corne et dans les districts de Carlton et de la rivière Carotte. Peu après leur mariage à Saint-Norbert en 1863, Xavier Letendre et Marguerite Parenteau émigrèrent à la Saskatchewan-Sud<sup>14</sup>. C'est probablement en effectuant un des nombreux voyages où il devait suivre la piste de Carlton que Xavier comprit la situation avantageuse de la Saskatchewan-Sud par rapport au commerce. En 1860 les voyageurs traversaient habituellement la Saskatchewan-Sud en cajeau\*, sorte de chaland de fortune, à divers endroits de la piste qui conduisait au fort Carlton. Il n'y avait pas de bac mais, semble-t-il, la Compagnie de la baie d'Hudson amarrait un radeau quelconque non loin de l'endroit, ou peut-être là même où Gabriel Dumont mit sur pied un service de bac en 1872<sup>15</sup>. Les années 1860 virent une activité intense tant dans le commerce que dans le transport de marchandises dans le district de la Saskatchewan, ce qui eut pour effet d'attirer un nombre grandissant de Métis dans la région. Les missionnaires oblats de l'Ile-à-la-Crosse qui les accompagnaient à la chasse et hivernaient fréquemment parmi eux font état dans leurs rapports d'un nombre croissant de gens libres\*, ou de gens des Prairies\*<sup>16</sup>. Plusieurs camps ou hivernements\* avaient été établis, entre autres ceux de Prairie Ronde (près de ce qui est aujourd'hui Dundurn), Montagne de Tondre (Touchwood Hills), Grosse Butte, Grande Rapide et Petite Ville, ce dernier construit en 1868 presque vis-à-vis du passage de Fish Creek, maintenant abandonné, sur la côte ouest de la Saskatchewan-Sud.

Il est difficile de dire avec précision quels furent les voyages et entreprises de Xavier Letendre durant ces années. On sait qu'en 1866 il faisait du commerce aux environs du fort Carlton où il avait apparemment un magasin<sup>17</sup> mais il se rendait aussi régulièrement à la rivière Rouge. Durant ces années il eut trois enfants: un fils, Philippe, né en février 1865 et baptisé à Saint-François-Xavier en mai; une fille, Hélène, née à la prairie\* en décembre 1866 et baptisée aussi à Saint-François-Xavier<sup>18</sup>; Alexandre né en 1868, au cours de l'hiver que ses parents passèrent probablement à la rivière Rouge, fut baptisé à Saint-Boniface en avril 1869<sup>19</sup>. Letendre se rendait régulièrement au fort Garry pour faire la traite des fourrures et acheter des fournitures pour son magasin. En 1870 il était de retour dans le district de fort Carlton où il agit comme témoin à un enterrement à Saint-Sacrement, petite mission à mi-chemin entre Stobart et Carlton<sup>20</sup>.



2 Routes de commerce et établissements, district de Batoche, env. 1860-1885

En 1870, et en particulier après que le gouvernement Riel eut échoué dans sa tentative d'obtenir le transfert du territoire à l'autorité du Canada par des moyens pacifiques et d'assurer les droits des Métis du Manitoba, ces derniers quittèrent la région en grand nombre. Désillusionnés, ils cherchèrent un refuge contre une civilisation usurpatrice qui leur était étrangère et leur imposait des mesures discriminatoires. Ils se dirigèrent vers la région de la Saskatchewan, vaste prairie non peuplée parsemée d'épinettes et de peupliers où il leur serait possible de continuer la pratique du commerce et la culture de la terre pour assurer leur subsistance, loin des machinations du gouvernement canadien et du lieu d'immigration des colons blancs.

En décembre 1871, les Métis qui hivernaient à La Fourche des Gros-Ventres, à proximité du présent site de la mission Saint-Laurent de Grandin, se rassemblèrent au fort Carlton pour décider de l'établissement d'une colonie permanente. Les anciens, Isidore Dumont dit Escapoo, Louison Batoche père, Jean Dumont dit Chakasta, St-Pierre Ouellette et Philippe Gariépy père se réunirent avec le facteur-en-chef Lawrence Clarke et le père Alexis André, supérieur des oblats du district<sup>21</sup>. Sachant que le bison aurait complètement disparu avant que ne surgisse la prochaine génération et que la colonisation des terres était inévitable, ils convinrent d'établir une colonie permanente et une mission qu'ils nommèrent Saint-Laurent et qui seraient situées sur les rives de la Saskatchewan-Sud. Leur principale préoccupation était la nécessité d'occuper les terres réclamées afin d'en assurer la propriété et empêcher qu'on les en dépouille. Un compte rendu de la réunion, sympathique mais quelque peu romanesque, parut dans le Manitoban:

...meeting held by French Métis wintering on Banks of South Saskatchewan river, near Carlton. This Settlement is merely of a temporary nature, in fact a wintering camp numbering 40 to 50 rough hewn, flatroofed cabins.....Each house is one apartment in which from one to two families reside; a huge chimney takes up no small space of the interior.....the doors are a rough framework of wood over which is tightly stretched a Buffalo parchment skin, the windows are of the same material.....Yet the humble roofs shelter brave, honest, loyal hearts, who in all their dealings are the souls of rectitude and honor. I have been struck with the happy simple life these people lead.....earnest and persevering.....success has crowned their labors during the past season.....Further up the river, there are other camps.....It is estimated that those different Camps combined, the new Colony will

have in starting a population of about 1500...<sup>22</sup>

Ce n'est qu'en 1874 que les gens libres\* s'établirent en permanence à Saint-Laurent. Quelques années auparavant, en 1872, Xavier Letendre s'était bâti un poste de traite et une habitation et avait mis sur pied un service de bac à la traverse qu'il baptisa de son nom.

Quant à moi, sans penser devenir un habitant, je me mis aussi à parcourir ces lieux-ci pour voir si je n'y découvrirais point une place qui put convenir à mon commerce. La rive droite de la Saskatchewan à l'endroit où les frêteurs traversaient cette rivière me plut plus que toute autre que j'eusse vue jusqu'alors. J'achetai le droit de mes devanciers et m'installai à la place même qui plus tard fut appelée de mon surnom Traverse à Batoche<sup>23</sup> [c'est nous qui soulignons].

Letendre s'établit sur les lots 46 et 47 bien qu'il revendiquât les lots 40 et 49 par achat et préemption. Les Métis qui peuplèrent cette région, comprenant les lots 1 à 70 délimités par l'arpentage de l'établissement Saint-Laurent (St-Laurent Settlement Survey)<sup>24</sup>, disposèrent leurs fermes selon la coutume canadienne-française, en lots riverains mesurant dix chaînes sur la façade et deux milles sur la longueur. On avait également coutume de réserver un champ contigu pour le bois et le foin.

La colonie autonome de Saint-Laurent, sous la direction de Gabriel Dumont, était à l'origine une grande région qui comprenait l'établissement Boucher (Saint-Louis-de-Langevin en 1883), Saint-Laurent de Grandin, Batoche et la Coulée des Touronds (région de Fish Creek). Durant les années 1870 plusieurs fermes furent réclamées sur les deux rives de la Saskatchewan-Sud. Batoche était situé vers le centre et au croisement le plus important de la piste de Carlton, qui allait rejoindre les forts Ellice et Qu'Appelle et qu'on appelait aussi la piste de Humboldt et du sentier Elbow qui allait du nord au sud entre le fort à la Corne, district du lac Montréal et le territoire du Montana.

Il devient plus facile de suivre dans les documents les activités de Xavier Letendre durant les années 1870 après qu'il se fut établi à Batoche. Il était à cette époque l'un des rares marchands de la région. Les seuls autres commerçants qui ouvrirent des magasins dans le voisinage avant 1880 furent Jean-Baptiste Boyer, Emmanuel Champagne et Gabriel Dumont. Environ cinquante chefs de famille, y compris Jean Dumont, Moïse Ouellette, Joseph "Dodé" Parenteau, Cuthbert Failhant (Fayant), Cuthbert Gervais et Gilbert Breland (Berland dit Boishué) acquirent des fermes de l'établissement Saint-Laurent au début des années 1870<sup>25</sup>. Mais la culture de la terre ne pouvait être



qu'une occupation secondaire pour une population que la chasse et le transport de marchandise tenaient éloignée de son domicile pendant une grande partie de l'année. Les années 1870 furent particulièrement prospères: les récoltes excellentes, les contrats de transport nombreux et les



3 François-Xavier Letendre dit Batoche 1841-1901 (vers 1885) "Un bel homme, jovial, plein de bonne humeur...un bon échantillon de sa classe". (Cap. Butler, Wild North Land) (Photographie, musée de Batoche.)

débouchés pour les fourrures abondants. Durant ces années Xavier Letendre dirigeait, à partir de Batoche, l'une des entreprises commerciales les plus importantes de l'Ouest. Il construisit de simples bâtiments en bois rond, sans doute sur la ligne de démarcation sud-ouest du lot 47, près du sentier conduisant au bac dont il assura le service jusqu'en 1878<sup>26</sup>. William F. Butler qui effectua un voyage dans le district de la Saskatchewan en 1873, mentionne les nombreux Métis ou "oiseaux sauvages" et dit avoir trouvé en Xavier Batoche un spécimen plus raffiné et qui fait honneur à sa race. Il note qu'un bien-être général règne sur les bords de la Saskatchewan-Sud et ajoute que "Batoche [Xavier Letendre] était riche et prospère"<sup>27</sup>.

Letendre attira d'autres membres de sa famille dans la région de 1873 à 1882. Son frère aîné Louis vint habiter l'établissement Boucher et André celui de Saint-Laurent. Xavier vendit les lots 40 et 41 à son beau-frère Moïse Parenteau et à son beau-père, Emmanuel Champagne (époux de Marie Letendre) acheta les lots 42, 43 et 44 cependant qu'Edouard Dumont, frère de Gabriel, qui épousa à soeur





4 Marguerite Letendre, (née Parenteau) 1843-1937 (vers 1885). Une femme sérieuse et énergique...qui fait Honneur à l'endurance de son sexe.  
(Photographie, musée de Batoche.)

de Xavier, Sophie, réclama les lots 38 et 39. Charles Thomas, époux d'une autre soeur, Hélène, s'établit près de lui sur le S 1/2 du lot 4828.

Ilemploya des membres de sa famille comme frêteurs et commis. Moïse Parenteau et Edouard Dumont se rendaient fréquemment à Winnipeg pour échanger des marchandises et Charles Thomas prenait périodiquement en charge le poste de traite de Letendre situé au fort à la Corne.

En 1878 Xavier Letendre décida de se faire construire une nouvelle demeure et des bâtiments qui refléteraient l'état florissant de ses affaires. Il persuada donc Ludger Gareau, jeune et entreprenant menuisier canadien-français qui avait récemment accompagné une caravane de charettes depuis Winnipeg, d'accepter ce contrat<sup>29</sup>. Une grande maison en bois à deux sections revêtue de bardeaux et d'après certains témoignages peinte en blanc avec des garnitures vertes, s'éleva sur une fondation de pierres des champs<sup>30</sup>.

Avec sa véranda à colonnes de bois sculpté, ses pignons à bordure et ses lucarnes décoratives, la nouvelle demeure avait l'allure d'un château. Certains détails, notamment la véranda, ne furent ajoutés qu'en 1886<sup>31</sup>. A l'intérieur de la maison on avait peint aux deux étages, recouvert les planchers de tapis et placé ça et là des fauteuils rembourrés.



5 Maison de Letendre, vers 1886-1890... Cette photo a probablement été prise à l'occasion du mariage de Charles-Eugène Boucher et de Hélène Letendre, le 18 août 1886. (Photographie AS.)

Ludger Gareau raconta que "He had carpets in different rooms, beds in five rooms at least..."<sup>32</sup> Certains documents laissent supposer que les murs étaient revêtus de boiseries, qu'il y avait des lustres et une table de billard<sup>33</sup>. La partie arrière de la maison était une annexe qui servait de cuisine. Cette particularité semble avoir été le symbole d'un haut standard de vie. Seuls quelques habitants prospères de Batoche, dont Gabriel Dumont et Emmanuel Champagne, pouvaient se vanter d'avoir plus de pièces ou une cuisine attenante à cette époque. La maison de Letendre, "la plus belle à l'ouest de Winnipeg", était évaluée à \$5500 en 1885<sup>34</sup>. On y offrait l'hospitalité à de nombreux voyageurs. En août 1881, le marquis de Lorne, alors gouverneur général, s'arrêta à Batoche en route pour le fort Carlton. Les Métis présentèrent leurs hommages à leur visiteur et si ce dernier fut vivement impressionné par le bel établissement et ses aimables habitants, il admira surtout la somptueuse résidence de son hôte, Xavier Letendre<sup>35</sup>.

De 1881 à 1884, Letendre, en sa qualité de chef de la communauté prit part aux négociations visant à faire venir un prêtre parmi eux et à construire une église et un presbytère. La position qu'il adopta à ce sujet et ses actions illustrent non seulement sa générosité et son esprit entreprenant mais aussi son habileté en tant qu'homme d'affaires. Comme la plupart des Canadiens-français et des Métis élevés au XIX<sup>e</sup> siècle selon les préceptes ultramontains et l'enseignement de l'Eglise catholique, il était catholique fervent et respectueux du clergé. Cependant sa connaissance du monde lui avait inculqué une

certaine méfiance des entreprises de l'Eglise. Les missionnaires oblats qui desservait les Indiens et Métis du Nord-Ouest étaient dans l'ensemble dévoués et respectés. La plupart des prêtres du district Saint-Laurent, notamment les pères Végréville, Moulin et Fourmond étaient issus d'humbles familles provinciales françaises, accoutumés aux difficultés de vivre au jour le jour et peu disposés à imposer un fardeau financier à leurs paroissiens pauvres. Par ailleurs, l'évêque qui administrait le diocèse et s'efforçait d'établir de nouvelles paroisses sans encourir de lourdes dettes, refusait de fonder une paroisse aux frais du diocèse et poussait les paroissiens à se débrouiller seuls. En fait, Vital-Justin Grandin, évêque de Saint-Albert<sup>36</sup> n'avait pas l'argent nécessaire pour fonder des missions. La Propagation de la Foi<sup>37</sup> et autres sociétés philanthropiques n'apportaient qu'une mince contribution et l'évêque devait miser sur les collectes faites au cours de voyages en Europe, aux Etats-Unis et au Canada. Les fonds destinés à l'établissement des missions proviendraient donc de la dîme, de dons individuels et de corvées\*. L'obligation de trouver les fonds nécessaires à la construction de l'église, qui incombait aux paroissiens, en offensait plusieurs. La dîme n'ayant jamais été une mesure très populaire, même dans les plus anciennes paroisses du Canada français, il n'était pas étonnant de constater l'amertume des paroissiens de Saint-Antoine-de-Padoue à Batoche quand ils surent que Mgr Grandin contribuerait bien peu au financement de l'église. En 1882, Xavier Letendre et Gabriel Dumont étaient en tête du comité chargé de construire l'église et le presbytère. Le père Valentin Végréville qui hiverna avec les Métis à Batoche en 1881, était l'invité des Letendre. Xavier souscrivit pour \$50 à la future mission et promit de loger et nourrir le père Végréville, un ami personnel, pendant un an avec l'entente que l'année suivante, Mgr Grandin fournirait des subsides. Mais au printemps 1882 il n'y avait toujours pas de fonds pour l'église ni pour l'entretien du prêtre. Letendre, contrarié, fit savoir qu'il allait devoir faire payer chambre et pension au missionnaire l'année suivante. Quant au père Végréville, humilié et irrité, il accusa le père André, supérieur à Saint-Laurent, de retenir les fonds qui lui étaient destinés<sup>38</sup>. Le père Végréville défendit la prise de position des Métis en expliquant ce que le comité de construction de l'église avait fait jusqu'à ce jour et il implora l'aide de l'évêque.

Xavier Letendre Batoche...tient et tiendra parole. Il faut ensuite payer pension. C'est \$300. Je suggère, puisqu'il faut payer la pension, que V.G. fasse un tel don pour la chapelle. Tout le monde le souhaite, s'y attend même...C'est une grande tâche que nous nous sommes imposée et qui pèsera lourdement

sur la population. Ne point l'aider c'est risquer de la décourager.<sup>39</sup>

Gabriel Dumont, chargé des souscriptions, recueillit \$500 en dons et avec Letendre, il s'offrit pour transporter les matériaux de construction. Letendre promit de donner encore \$100 si Mgr Grandin faisait don de \$500<sup>40</sup>. La somme nécessaire fut finalement souscrite mais avant d'en arriver là, l'ensemble de la population, méfiante à l'égard du père André depuis qu'il s'était approprié les fonds du district et fâchée du traitement qu'il avait supposément fait subir au père Végréville, revint en grande partie sur sa promesse de coopération<sup>41</sup>. Le père Julien Moulin qui succéda au père Végréville en 1882 et demeura à Batoche jusqu'en 1914, hérita de la tâche désagréable de concilier les paroissiens et d'entreprendre la construction des bâtiments. "Père Caribou" n'était pas homme à mâcher les mots ni à se laisser abattre. Hivernant avec les Métis depuis 1862, il était connu et accepté de la plupart d'entre eux. Avec les fonds et matériaux à sa disposition il procéda à la construction du presbytère achevé à l'automne 1883. Cependant, aucun autre argent n'étant souscrit pour l'église, il se résolut à contracter un emprunt de \$2000 qu'il remboursa presque entièrement lui-même au fil des années<sup>42</sup>. Le père Moulin, dont le salaire de maître d'école retournait presque en entier à la paroisse, disait souvent sur un ton grognon que les paroissiens n'avaient payé que pour les fondements de l'église mais ajoutait aussitôt qu'il ne pouvait se résoudre à leur réclamer de l'argent. "C'est leur arracher le coeur", disait-il<sup>43</sup>.

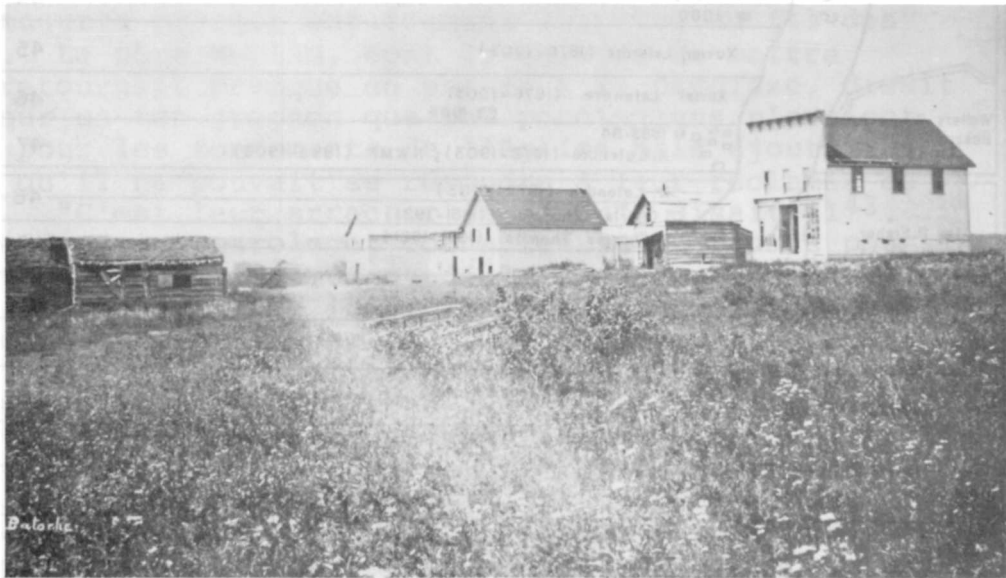
Letendre tint parole et donna les fonds promis pour la construction. Aussi au moment de la consécration de l'église, le 2 septembre 1884, lui fit-on l'honneur de le choisir comme parrain, avec soeur Marie Champagne, de la première cloche qu'on baptisa Marie-Antoinette. Quand en 1892<sup>44</sup> on remplaça par une plus grosse cloche celle qui avait été "enlevée" par les soldats en 1885, Xavier et Marguerite Letendre furent parrain et marraine de "Marie Alberta Juliana". Xavier demeura l'un des principaux bienfaiteurs de la paroisse Saint-Antoine durant les années 1890, apportant immanquablement un généreux butin\* de viande et de bois de chauffage<sup>45</sup>. Bien que les relations entre les Métis et le clergé fussent quelque peu tendues après 1885, la plupart des paroissiens jugeaient leur curé d'après ses mérites, surtout s'il était sincère et impartial, plutôt que de voir en lui le propagateur d'une doctrine particulière.

Les cinq années qui précédèrent la rébellion furent des années de croissance et de prospérité pour la communauté dont le développement était en grande partie attribuable aux efforts de Xavier Letendre. Un nouveau groupe de Métis immigra du Manitoba en 1882 et bientôt tous les lots des deux côtés de la rivière furent occupés. En 1883, la

6 Terres réclamées et établissement de Batoche, d'après les dossiers sur les concessions gratuites, les dossiers de la Direction des terres et les notes des arpenteurs.



population de la paroisse Saint-Antoine qui comprenait une zone d'environ dix milles au-dessus et quinze milles au-dessous du village de Batoche, était estimée à 500<sup>46</sup>. Le village, ou plus précisément la rangée de magasins qui avaient surgi sur ce qu'on se plaisait à nommer "avenue Batoche", se développa principalement sur la bordure nord-ouest du lot 47. Puisque ces terrains appartenaient à Letendre, c'était lui qui les divisait en lotissements à l'intention des futurs marchands. De 1881 à 1884 Baptiste Boyer et Georges Fisher se bâtirent chacun un magasin et Letendre se fit construire un nouveau magasin de traite, plus grand cette fois, à proximité du "point d'arrêt" qu'exploitait Philippe Garnot. Walter's et Baker, de Prince Albert, ouvrirent également un magasin sur la rive ouest de la rivière, près de la piste conduisant à la traverse du bac. Cependant, c'est surtout sur la rive est que s'étendit le village et que vinrent s'ajouter les autres magasins, en particulier en bordure de la piste conduisant à la traverse à Gabriel et plus précisément dans la zone au sud de la mission; à environ un ou deux kilomètres de "l'avenue Batoche". La colonisation rapide de cette zone incita



7 "Avenue Batoche", le village en 1885.  
De droite à gauche: magasin de Letendre, "point d'arrêt" de Garnot, magasin de Boyer et magasin de Fisher. En face: forge de Letendre.  
(Photographie AS.)

Solomon Venne à ouvrir un magasin sur le lot 55 et les frères Kerr<sup>47</sup> à l'imiter en ouvrant un magasin semblable non loin de là. Letendre, dans un texte dicté au père Végréville en 1882, décrit bien pour le bénéfice de futurs



colons les agréments et les ressources de la "ville" dont il projetait le développement.

Le première chose qui frappe l'oeil du touriste, ce sont [sic] les grandes voies de communication qui partent de Batoche. En première ligne passe la route de Winnipeg qui nous apporte tous les produits de l'étranger non seulement pour la colonie mais encore pour tout le pays...une autre ligne qui part également de Batoche dans la direction sud-ouest c'est celle de la prairie... Un colon arrive à trouver sur sa terre de la terre arable, du foin, du bois, et de l'eau... L'aspect du pays offre à la première vue tous ces avantages... Venons à notre future ville de Batoche...devenant centre de la population, le centre aussi d'affaires considérables... Je vendrai à des prix raisonnables des emplacements à ceux qui en demanderont. Dès l'année prochaine nous espérons voir cinq ou six magasins étaler leurs richesses aux yeux d'un public enchanté...il y aura une église, une maison aux portes de la ville...un grand nombre d'habitants sont déjà établis ainsi au large sans avoir lieu de le regretter.<sup>48</sup>

Letendre promettait aussi de construire un moulin à blé, un moulin à scie, une forge et même un moulin à vapeur, le tout à ses frais. D'après une déclaration faite en 1884 relative aux concessions gratuites, sa fortune personnelle avait augmenté considérablement durant les dernières années. Il se disait fermier et commerçant dans une demande de titre de propriété foncière pour les lots 45, 46, 47 et N 1/2 de 48 dans T43-1-W3 (686 acres en tout)<sup>49</sup>. Il réclamait aussi le lot 3 (décrit en termes de subdivisions légales avant le nouvel arpentage en lots riverains en 1889-1900) situé dans T42-1-W3, au sud de Batoche, endroit qu'on appelait communément Vandal. Letendre engageait des fermiers pour cultiver dix acres de ce terrain ainsi qu'un champ de vingt-cinq acres sur les lots 47 et 48 à Batoche.

Ces terres avaient été défrichées avant 1880. Il évaluait ses bâtiments: un magasin de traite, un entrepôt, un magasin et deux écuries sur les lots 47 et 48 et un magasin non achevé sur le lot 46 à \$3500. La valeur globale de ses bâtiments, clôture et marchandises était estimée à environ \$10 000, somme importante à l'époque<sup>50</sup>. Selon une déclaration faite devant la commission instituée pour compenser les pertes subies durant la rébellion (Rebellion Losses Commission) en 1886, les biens de Letendre étaient évalués à plus de \$70 000<sup>51</sup>. En plus de ses magasins à Batoche et au fort à la Corne, il possédait des établissements de commerce à la rivière Carotte, à Stoney Creek et un peu plus tard à Frog Lake. Il avait des

employés à son service dans la plupart de ses dépôts ainsi que des groupes de commerçants et un service régulier de transport de marchandises en charettes faisant l'aller et le retour de Winnipeg. Il ne tenait pour ainsi dire pas de livres et ne faisait pas d'inventaires. Ne sachant ni lire ni écrire une langue "civilisée", il n'était toutefois pas illettré puisque selon toute apparence il savait écrire le Cris (voir testament au tableau 9). Il se fiait évidemment à son judicieux sens des affaires et à sa bonne mémoire pour diriger un des plus grands établissements de commerce de l'Ouest<sup>52</sup>. Il faisait un important commerce de fourrures, notamment de raton laveur, lynx, renard et belette. La traite des fourrures se déroulait principalement à Stoney Creek tandis que le magasin de Batoche contenait surtout des marchandises. Letendre rapporta qu'il gardait toujours à ce magasin au moins \$25 000 de marchandises diverses, épicerie et autres articles de quincaillerie. Le nouveau magasin de "l'avenue Batoche" ne contenait encore rien en 1885. Les pertes totales subies à tous ses magasins y compris le dommage causé à sa maison et au nouveau magasin furent évaluées à \$32 972<sup>53</sup>.

Les circonstances et les événements qui ont amené les Métis à prendre les armes en 1885 se rapportent surtout à la question de droits de terre sur laquelle venait se greffer leur anxiété face à une transformation socio-économique accélérée du Nord-Ouest. Les causes de cette insurrection sont complexes et ne seront discutées ici que dans la mesure où elles concernaient et affectaient la bourgeoisie de Batoche. Cette bourgeoisie envisageait la question sous un angle plus pragmatique que ne le faisaient les intellectuels, tel Louis Riel ou les "révolutionnaires", tels Gabriel Dumont, Maxime Lépine et Philippe Gariépy. Quoi qu'il en soit, les raisons de se rebeller ne manquaient pas: on faisait pétition sur pétition au gouvernement fédéral depuis des années, sans résultat, pour que soit complété l'arpentage ou le réarpentage des terres<sup>54</sup>; on demandait en vain un arpenteur et un agent des terres qui parlât français; et finalement la désolation des mauvaises récoltes était encore aggravée par le déclin des tarifs de transport et le préjudice social grandissait. "Les gens ont peur de tout perdre...que des lignes droites et parallèles inflexibles traversent les champs, passent dans leurs maisons...ne voulaient pas inscrire leurs terres avant qu'elles soient réarpentées...Les Métis étaient méfiants... quelques-uns seulement ont fait entrer leurs lots."<sup>55</sup> La vente de leurs terres à des étrangers avant que ne soient réglés les droits de terre constituait une autre dure réalité à laquelle il fallait faire face. Par exemple en 1883, on vendit toute la section 19 (la zone du "village" sur la rive ouest de la rivière) à W.J. Johnston avec la collusion d'une agence de biens immobiliers de l'Ontario,

sans se préoccuper de ce qu'Abraham Montour l'occupait déjà<sup>56</sup>. L'attitude méprisante et souvent ironique des éventuels immigrants envers le patois\* français et les ancêtres indiens des Métis alimentait la peur qu'avaient ces derniers d'être dépossédés par "les Anglais". La plupart des habitants de Batoche se rappelaient l'affluence soudaine d'immigrants "blancs" au Manitoba durant les années 1870 qui avaient semé dans leur sillage la spoliation des terres et la ségrégation de la population métisse.

Par contre Batoche donnait une impression de prospérité à la veille de l'insurrection.

Chaque famille possède une maison confortable et des dépendances ainsi que des instruments aratoires. Ils ont aussi un bon nombre de bestiaux et de chevaux... Ils ont une belle colonie...ils sont prospères...certaines maisons de Batoche étaient parmi les plus belles du pays.<sup>57</sup>

C'est peut-être là la raison de la rébellion. Les Métis avaient fondé des établissements prospères sur les rives de la Saskatchewan-Sud. Défaits au Manitoba, ils avaient cherché refuge en Saskatchewan où ils étaient parvenus à reprendre leurs activités de chasseurs, commerçants, frêteurs et même fermiers car, contrairement à ce que l'on a trop souvent répété, ils n'avaient pas entièrement rejeté l'agriculture avant 1885. Ils étaient également conscient de l'émergence d'une société qui allait s'industrialisant. Peuple distinct, indigènes du Nord-Ouest et de par ce fait possédant certains droits naturels, ils désiraient poursuivre leurs occupations habituelles et s'intégrer progressivement et indépendamment. Tout compte fait, ils souhaitaient qu'on les laisse en paix.

Bien que Métis de nationalité et de culture, Xavier Letendre, de par la nature de ses occupations avait fini par connaître la mentalité des Canadiens "blancs", autrement dit, il était déjà intégré à leur société. La position qu'il adopta en regard de la rébellion de ses compatriotes\* en 1885 et sa réaction à ces événements doivent être examinées et évaluées en tenant compte de ces facteurs. Il collabora étroitement au mouvement visant à obtenir le redressement constitutionnel des griefs au moyen de pétitions au gouvernement. Durant l'hiver 1884 il assista à des "réunions secrètes" présidées par Charles Nolin, Maxime Lépine et Gabriel Dumont. On le consultait volontiers comme ce fut le cas lors d'une réunion chez Abraham Montour en mars<sup>58</sup>. Dans ces réunions on recommandait la modération et l'utilisation de moyens constitutionnels pour rétablir la situation. Espérant obtenir l'appui du clergé, Riel alla rencontrer le père André chez Letendre le 11 août 1884<sup>59</sup>. Le 24 septembre, on inaugura l'Union nationale métisse de Saint-Joseph, instituée à la suite de discussions sur la façon de faire appel à la nationalité métisse\* en

tant que peuple distinct et solidaire. Xavier Letendre reconnaissait certainement le bien-fondé des griefs qu'exposaient les Métis et appuyait la demande de réformes de Riel. A l'arrivée de ce dernier dans le district en juillet, Letendre lui offrit de se loger chez lui avec sa famille. Mais il n'appuya à aucun moment un soulèvement armé car cela lui semblait un geste futile et qui les vouait à l'anéantissement. Les moyens de pression et les menaces étaient dans l'ordre des choses mais si l'on choisissait le recours à la violence contre une autorité légalement constituée et tellement plus forte on risquait fort de tout perdre. Les risques étaient trop grands, surtout dans le cas d'un marchand bien établi et qui avait beaucoup à perdre. Lorsque à l'automne, un différend opposa Riel au clergé, Letendre eut d'autant plus raison de se montrer prudent. Mais contrairement à Charles Nolin dont les agissements contredisaient les paroles<sup>60</sup> et à d'autres qui prirent peur quand ils perdirent l'avantage, il demeura conséquent avec lui-même. "J'ai dit que je me tiendrais tranquille. Ils répondirent, tu fais mieux...Sauf cette fois on ne m'a jamais inquiété durant ou après la rébellion. Ils connaissaient ma pensée et mon intention..."<sup>61</sup>

Le 9 octobre 1884 Letendre partit avec sa famille pour aller faire la traite durant l'hiver au fort à la Corne. Il laissa sa mère et deux de ses filles en charge de la maison et confia son magasin à un commis, Charles-Eugène Boucher. Letendre avait coutume d'aller visiter ses postes du Nord mais cette fois son départ était particulièrement opportun. Il ne songea pas, cependant, à vider son magasin de Batoche rempli de marchandises ni à mettre en sécurité l'énorme quantité de fourrures entreposées dans le grenier de sa maison.

L'influence qu'exerçait Letendre et le prestige dont il jouissait dans la communauté étaient tels que les membres du Conseil provisoire métis (le petit provisoire\*), institué en mars 1885, ne trouvaient rien de méprisable dans sa conduite<sup>62</sup>. En avril, suite à la victoire à Duck Lake, Riel lança une invitation à Letendre et aux hivernants du fort à la Corne:

Les Métis français ont pris les armes en masse.  
Il n'y a personne de nos gens contre. Dites à  
nos parents les sauvages de se tenir prêts à  
venir nous aider, s'il le faut. Prenez toutes  
les munitions de la Compagnie ensuite  
avertissez les sauvages des bois de ne pas se  
laisser surprendre, mais plutôt de se tenir sur  
leurs gardes, de prendre les ammunitions [sic]  
dans tous les postes de la compagnie au lac des  
Noisettes, au lac des Poissons.<sup>63</sup>

Selon le rapport de Pierre Vandal au conseil, Letendre déclina l'invitation sous prétexte qu'il avait un trop gros

stock et que tous et chacun allaient le lui prendre. Mais Edouard Dumont, son beau-frère, l'explique autrement.

Il m'a dit qu'il lui fallait environ vingt voitures et que si les voitures venaient, il s'en viendrait. Il m'a donné deux fusils à quatorze coups, un fusil à deux coups et un fusil à un coup, 150 cartouches pour les fusils à 14 coups, un bout de poudre et environ dix livres de plomb.<sup>64</sup>

Letendre aidait évidemment ses compatriotes\* en leur fournissant discrètement des armes mais peut-être ne cherchait-il qu'à les apaiser. "Il a résisté face aux meneurs...il s'était éloigné pour ne pas paraître [c'est nous qui soulignons] s'associer avec les Métis révoltés."<sup>65</sup> Elie Dumont dans son compte rendu de la réunion offre ce qui semble la meilleure explication des véritables intentions de Letendre.

Le vieux Batoche dit: "on m'a déjà pillé mon store à Batoche, si je laisse ce que j'ai ici on va encore me le piller en mon absence. Et puis si je vais là-bas, je ne serai peut-être pas des plus courageux, mais non des plus lâches, je me battrai avec les autres et je vais peut-être me faire tuer..." telle fut la réponse qu'il envoya à Riel. Elie me rapporta ces mots.<sup>66</sup>

Les soldats vidèrent le magasin de Batoche de son contenu, mangèrent le bétail et, à son retour de Fish Creek, Gabriel Dumont, établit ses quartiers généraux dans la maison. Letendre n'a probablement pas approuvé ces agissements mais il faut dire que les Métis n'avaient pas d'autre choix que de se servir eux-mêmes. Le 28 mars, ses commis s'étaient enfuis au fort Qu'Appelle laissant sa vieille mère et ses deux jeunes filles ainsi que Madeleine Dumont à soigner les blessés. Elles demeurèrent dans la maison jusqu'au dernier jour de la bataille<sup>67</sup>.

Plusieurs membres de la famille immédiate de Letendre étaient pleinement engagés dans la "révolution". Son frère André fut tué à Batoche. Un autre frère, Louis, et ses beaux-frères, Emmanuel Champagne, Edouard Dumont et Charles Thomas étaient grands partisans de l'intervention armée. Il est important de noter que les opinions sur l'utilisation des armes comme dernier recours divergeaient dans la communauté et même au sein des familles. Par exemple, Jean-Baptiste Boucher prit une part active au conflit cependant que ses deux fils, Jean-Baptiste et Charles-Eugène se désistèrent<sup>68</sup>. Par ailleurs, Isidore Dumont conseilla la prudence à ses fils enthousiasmés, Isidore, Gabriel et Edouard. La plupart des marchands de Batoche refusèrent leur appui à une action armée. Baptiste Boyer et Georges Fisher se retirèrent au fort Qu'Appelle tandis que Solomon Venne et fils ne quittaient pas leur poste du nord.



Les Venne, cependant, n'étaient pas entièrement convaincus de leur désir de non participation car, comme ils le déclaraient, ils étaient demeurés loyaux en 1870 et n'avaient reçu aucune compensation du gouvernement. Cette fois ils allaient reconsidérer la situation...<sup>69</sup>

La marchandise que les Métis avaient laissée dans les magasins fut plus tard appropriée par les soldats et, pire encore, détruite. De toute manière chacun était perdant. Il y eut beaucoup d'amertume, de désillusion et de querelles à Batoche au lendemain de la défaite. Letendre dans sa réclamation d'indemnité à la commission (Rebellion Losses Commission) rapporta que sa maison avait été saccagée, ses magasins pillés et sa mère et ses filles obligées de se nourrir de viande à chien pour subsister. "Elles [ses filles] s'enfuirent dans la prairie en suivant la rivière et une de mes filles était perdue depuis trois jours lorsqu'on la retrouva environ vingt-sept milles plus loin."<sup>70</sup>

Mais Letendre et certains villageois eurent plus de chance que la plupart. Les soldats canadiens, en suivant la piste au nord et au sud de Batoche avaient pillé et brûlé impitoyablement et sans distinction toutes les fermes sur leur passage. Le village, pris le dernier jour de la bataille, servit de campement aux troupes fatiguées et échappa ainsi à la destruction complète. Mais pour certains rebelles métis soupçonneux, les bâtiments du village et de la mission n'avaient été épargnés qu'à cause de la complicité de ses habitants<sup>71</sup>.

Il est aussi intéressant de noter que les principaux bénéficiaires des dommages-intérêts attribués en compensation des pertes encourues durant la rébellion étaient les "amis" les plus influents des conservateurs parmi les Métis. Letendre se vit octroyer \$19 295 des \$32 972 réclamés et les autres marchands, Boyer, Fisher et Venne reçurent des compensations semblables. Par ailleurs, la plupart des colons, qu'ils aient ou non pris les armes, furent brusquement disqualifiés sous prétexte "qu'ils avaient été parties à leurs propres pertes". La commission (Rebellion Losses Commission) n'accorda pas un traitement équitable aux réclamations des Métis. On encouragea les dénonciations et dans l'ensemble on appliqua une politique d'intimidation. Un demandeur devait prouver sa non-participation, dénoncer des suspects ou des participants et, ce qui était encore plus important, obtenir des témoins honorables et un agent pour corroborer sa déclaration. Letendre avait la chance. Il avait des amis influents dans l'Eglise et en politique<sup>72</sup>. On ne peut que supposer que le parti conservateur pouvait difficilement se permettre de ne pas apaiser ceux-là qui exerçaient le plus d'influence chez un peuple qu'on avait méprisé et profondément blessé non pas tant par une défaite militaire que par les arrestations massives qui s'ensuivirent et par la façon opportune dont on s'était débarrassé de leur chef. Letendre

suscitait peu d'animosité dans la communauté. Pour presque tous il était un "bon et honnête homme"<sup>73</sup> qui avait personnellement subi d'importantes pertes. Il ne compromit personne ni ne témoigna contre ses compatriotes\* comme le firent Charles Nolin et Philippe Garnot<sup>74</sup>.

Les rouges\* ou nationalistes\* d'Honoré Mercier au Québec furent prompts à exploiter le mécontentement politique et l'agitation sociale qui régnaient à Batoche durant les années suivantes. Le parti libéral fédéral allait faire de même au cours des années 1890. Une des questions soulevées était la compensation des pertes subies durant la rébellion. Plusieurs rouges\* de l'endroit: Emmanuel Champagne, Philippe Gariépy et même l'infortuné Philippe Garnot, avaient de bonnes raisons d'être irrités contre le gouvernement<sup>75</sup>. Par exemple, Champagne avait amplement de preuves que les soldats avaient emporté ses fourrures et que Middleton était sorti de Batoche "sur sa belle grise"<sup>76</sup>. L'indemnité accordée à Nolin était particulièrement choquante en ce qu'elle démontrait d'une manière frappante le parti pris du gouvernement. T.O. Davis, député libéral de la Saskatchewan, commenta sur un ton sarcastique l'allocation de dommages-intérêts à Letendre et autres.

Prenons cet homme Batoche, il a obtenu \$20 000.

M. Batoche était bien là...S'il n'a pas pris une part active à la rébellion, ce n'est pas que ses intentions étaient bonnes, mais parce qu'il craignait le "plomb dans l'aile". J'ai entendu dire que Batoche avait l'habitude à ce moment-là de fournir des armes et des munitions pour hâter la rébellion. D'où provenaient donc toutes ces nouvelles Winchesters?...<sup>77</sup>

Rétrospectivement, et même si cette déclaration n'était pas entièrement fausse, on peut aussi admirer l'adresse de Letendre qui, officiellement, s'abstenait de participer à la rébellion tout en appuyant discrètement ses compatriotes\*.

Quand il rentra à Batoche en juin, il trouva sa maison et son magasin criblés de balles. Mgr Grandin qui inspectait les missions du district de Saint-Laurent en vue d'évaluer les dommages visita aussi Letendre et fit le commentaire suivant:

Le lendemain de notre arrivée nous dinions chez Xavier Letendre Batoche...aujourd'hui pauvre... son beau magasin tomba entre les mains des révoltés, sa magnifique maison servit de forteresse...elle est littéralement criblée de balles...le corps de la maison est encore solide, mais les portes, fenêtres, cloisons, parquets, tout est complètement endommagé. Son riche mobilier a disparu. Il m'assure avoir perdu \$40 000.<sup>78</sup>

Letendre se mit aussitôt à réparer sa maison et son magasin, engageant pour ce travail Ludger Gareau durant l'automne et l'hiver 1885-1886. Il accéléra résolument la traite durant l'hiver et malgré la destruction et les mauvaises conditions du marché, il parvint à rétablir son commerce. La désorganisation de l'économie était profondément ressentie à Batoche et dans la région de la Saskatchewan-Sud. Il n'y eut pas de récoltes l'année suivante et par conséquent l'argent pour acheter des marchandises faisait défaut. L'ensemble de la population s'en remit à l'assistance publique, plusieurs hommes allèrent en prison ou cherchèrent refuge de l'autre côté de la frontière pendant que d'autres quittaient temporairement la colonie en quête de moyens immédiats de subsistance.

En 1888 Letendre obtint le titre aux 686 acres qu'il réclamait et garda son magasin de Batoche ouvert jusqu'en 1896<sup>79</sup>. La photo prise à Duck Lake en 1894 le montre comme un important marchand du district. Georges Fisher fils résidait encore à Batoche bien qu'à ce moment il avait probablement transféré son commerce à Duck Lake. Letendre et Fisher avaient tous deux des magasins à Batoche où l'on



- 8 Marchands de Batoche et Duck Lake (Duck Lake, 1894). Debout, de gauche à droit: George Fisher, Damase Racette, G. Fournier, W.S. Urton, M. St-Louis, Patrice Parenteau, R.S. McKenzie. Assis, à gauche: Charles-Eugène Boucher, député de Batoche, Xavier Letendre (Batoche) et W.J. Pozer (Duck Lake).

(Photographie, bibliothèque de l'univ. de la Saskatchewan.)

vendait des boissons alcooliques depuis 1890<sup>80</sup>. De 1886 à 1891 le magasin de Letendre était vraisemblablement géré par son gendre, Charles-Eugène Boucher, jusqu'à ce que ce dernier s'établisse sur sa ferme et soit élu à l'Assemblée

compter de 1900 les frères Grant (Donald et William) de Duck Lake géraient le magasin de Letendre<sup>82</sup>.

Xavier Letendre ne se contenta pas de faire du commerce après 1885. En 1891 il mit sur pied un ranch situé à trois kilomètres à l'est d'Alvena et à vingt-cinq kilomètres de Batoche où il emménagea avec sa famille en 1892<sup>83</sup>. La maison de Batoche était peut-être trop grande pour la famille à ce moment-là mais ce n'était pas la seule circonstance qui avait donné lieu à ce déménagement. En 1890 Duck Lake avait supplanté Batoche comme centre commercial du district. La raison en était que la ligne nord du Pacifique Canadien en direction de Prince Albert traversait cet établissement, situé à dix-neuf kilomètres à l'ouest, de préférence aux communautés sur les rives de la Saskatchewan-Sud. Voyant qu'il y aurait peu d'occasions de faire des affaires à Batoche, Letendre en avait profité pour aller s'installer ailleurs. Il s'adonna à l'agriculture et à l'élevage du bétail à l'instar de nombreux Métis de ce district durant cette période. Son entreprise fut une réussite car il avait plus de deux cents bestiaux et trente chevaux<sup>84</sup>.

En 1895, Letendre vendit sa maison de Batoche à la gendarmerie du Nord-Ouest qui voulait en faire une caserne. "M. Batoche a vendu sa belle maison et un coin de terre, \$3 000 au gouvernement pour y mettre la police."<sup>85</sup> On avait assigné une patrouille à Batoche à l'hiver 1885 et depuis 1889 un détachement était logé dans l'ancien magasin de Boyer et dans les bâtiments contigus. La gendarmerie du Nord-Ouest occupa la maison de Letendre jusqu'en 1906. Avant la vente de la "réserve de la police" en 1922, la maison avait été démolie. "A venir jusqu'à l'année dernière, 1917, il y avait sur cette terre une maison que le ministère a vendu à l'un des fermiers au printemps dernier."<sup>86</sup> La maison, de toute évidence l'ancienne résidence de Letendre, avait été vendue à un fermier de Fish Creek, démolie et le bois et les matériaux utilisés pour construire une maison et une grange<sup>87</sup>.

Letendre demeura actif dans les milieux politique et social du district pendant ces années. Durant l'année 1885-1886 il fut question des compensations pécuniaires offertes par le gouvernement et des conditions qui présideraient à leur allocation. Bien qu'on ait généralement prétendu que les Métis s'empressèrent de se débarrasser de leurs terres, il semble plutôt que se sont les conditions économiques extrêmement adverses qui prévalaient alors qui en ont obligé plusieurs à préférer la compensation pécuniaire à la terre et non pas une aversion à l'agriculture ou à la propriété terrienne.

La population Half-Breed était très inquiète et souhaitait un prompt rétablissement de la paix. Certains de leurs amis avaient été tués, d'autres expatriés ou étaient partis on ne

savait où, aussi avaient-ils accepté la compensation pécuniaire qu'on leur donnait et ce n'est qu'après, quand ils eurent le temps de réfléchir, qu'ils en vinrent à la conclusion qu'ils n'avaient pas reçu leur dû et qu'on avait vendu ce qui leur revenait de droit pour un plat de lentilles.<sup>88</sup>

Dans la "colonie Saint-Laurent" en particulier, la majorité de ceux qui en avaient les moyens choisirent de demeurer sur leurs terres. Plusieurs Métis hésitaient à accepter les avances de graines de semence et autre assistance que leur proposait le gouvernement. Les résidents de Batoche partageaient en général l'avis qu'ils devraient être libres de choisir entre la compensation pécuniaire et l'allocation de terres. Ils ne voulaient pas être traités comme les sauvages\* pour employer leur terme et se méfiaient de ce qui leur semblait être le dessein du gouvernement et du clergé de les parquer dans des réserves afin de libérer leurs terres pour les immigrants. "...ils proclamèrent qu'il fallait nous écouter sur la religion mais non sur la politique, on nous accusa même d'être partisans de la colonie dans le dessein de chasser les Métis des établissements actuels pour les remplacer par des Canadiens."<sup>89</sup> Letendre lui-même se rendit à Ottawa en février 1889 présenter une pétition à Sir J.A. Macdonald. Les nombreuses résolutions contenaient des requêtes pour une assistance financière, l'allocation de compensations pécuniaires à tous les enfants métis né de 1870 à 1885, la concession de fermes gratuites et le droit de préemption et enfin la modification du district électoral de Batoche en vue de consolider la représentation métisse<sup>90</sup>. Malheureusement le gouvernement répondit d'une manière évasive et n'agit pas sur les recommandations qui contenaient un programme juste et raisonnable pour la reconstruction et l'intégration. De 1886 à 1900, Letendre apposa sa croix à de nombreuses pétitions tant au gouvernement territorial qu'au gouvernement fédéral. Au nombre des requêtes les plus importantes figuraient la demande de rapatriement des exilés métis et la concession d'un terrain cultivable de 240 acres ou l'allocation d'une compensation pécuniaire à chaque enfant métis. Cette dernière requête fut finalement approuvée et les demandes satisfaites en 1899-1900. Fait digne de mention, de 1895 à 1919 plusieurs fils des premiers colons réclamèrent des terres au sud du village, notamment sur la rive ouest de la rivière, démentant une fois de plus l'allégation voulant que les Métis refusaient de cultiver la terre ou en étaient incapables<sup>91</sup>.

Letendre vit son statut économique et politique rehaussé par l'élection de son gendre, Charles-Eugène Boucher, à l'assemblée territoriale en 1891. Les circonstances entourant cette élection, la victoire initiale



de Charles Nolin et la nomination subséquente de Boucher sont peu connues mais ces événements semblent avoir causé une grande agitation dans l'établissement. "La question des élections de Batoche entre M. Nolin et Boucher est ici bien vive, bien compliquée et bien scandaleuse..."<sup>92</sup>

Selon toute apparence Xavier Letendre demeura jusqu'à la fin de sa vie un personnage prestigieux et actif dans la communauté. Il fut élu administrateur de l'école Saint-Antoine-de-Padoue et présidait souvent à la Fête des Métifs\* célébrée le 24 juillet. Il continua à recevoir les politiciens importants qui visitaient la région et, durant sa dernière année, fut membre d'un comité chargé d'ériger un monument aux morts des batailles de 1885<sup>93</sup>.

Peu de choses sont connues sur sa vie familiale ou au sujet de sa femme, Marguerite. Comme la plupart des femmes de son temps, son rôle, discret et réconfortant pour la famille, se bornait à celui d'épouse et de mère. Des douze enfants connus de Xavier et Marguerite plusieurs moururent en bas âge ou ayant à peine atteint l'âge adulte. Les années 1885 à 1900 furent marquées par un taux de natalité et de mortalité élevé et par de nombreuses épidémies de grippe. C'était cependant la tuberculose, consommation\*, qui causait le plus de ravage<sup>94</sup>. Letendre et au moins trois membres de sa famille succombèrent à cette maladie en 1900 et 1901, leur niveau de vie plus élevé que la moyenne ne les rendant pas moins vulnérables. La tuberculose atteignit des proportions épidémiques au tournant du siècle, avant le procédé "d'élimination" et l'introduction d'un médicament efficace. Par contre, la mère de Letendre, la vigoureuse Marie Hallet, vécut jusqu'à l'âge de 98 ans, un mois de plus que son fils, et son père, Louis, était octogénaire à sa mort en 1883.

Il est possible qu'en 1900 la famille Letendre éprouvait des contraintes économiques et sociales. Le testament de Xavier, rédigé quelques mois avant sa mort, survenue en avril 1901, laisse supposer une situation pécuniaire moins brillante qu'auparavant. Cependant, selon certains documents, le volume de son commerce demeura relativement important jusqu'à la fin de sa vie<sup>95</sup>.

Essentiellement, sa mort marquait la fin d'une époque. Letendre demeura une énigme. Il accomplit durant sa vie ce que bien peu de Métis ont fait. Véritable Métis canadien, il parlait le patois cris-français et bien que son genre de vie tant du point de vue culturel que social correspondît à celui des Métis, il s'était néanmoins intégré à la vie politique et économique de l'homme blanc. Une épitaphe appropriée à graver sur la croix qui surmonte sa pierre tombale à Batoche pourrait se lire ainsi:

"Ce Monsieur a la façon des âmes  
généreuses..."<sup>96</sup>

Un de ces bons et vrais Métifs (sic) comme il ne s'en fait plus.

garçons jusqu'à ce que les enfants soient en âge. Moi Xavier Batoche dit que tout ce que j'ai au magasin Batoche et à la terre seront vendu pour payer toutes mes dettes.

Diane Payment  
Division de la recherche en histoire  
Lieux et parcs historiques  
nationaux  
Région des Prairies

## Notes

- 1 Ceci résume la thèse principale de l'ouvrage monumental de Marcel Giraud, Le Métis canadien; George F.G. Stanley est sympathique au Métis dans Birth of Western Canada et Louis Riel, deux études traitant surtout du milieu politique et des développements militaires des deux soulèvements. Son analyse, cependant, s'arrête à 1885. L'auteur a une conception paternaliste des Métis et néglige d'exposer leur point de vue.
- 2 Letendre dit Batoche était à l'origine le surnom complet des Letendre en usage en France au XVII<sup>e</sup> siècle et très répandu au Canada français au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'origine du nom Batoche est imprécise. Il est peut-être dérivé de batêche ou baptême, juron\* anodin en patois canadien-français. A l'époque de Xavier, on l'utilisait comme diminutif pour désigner la famille et à la génération suivante on ne l'utilisait plus du tout.
- 3 E. Z. Massicotte, "Répertoire des Engagements pour l'Ouest conservé dans les Archives judiciaires de Montréal (1670-1821)", Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, 1931-1932, p. 345; 1942-1943, p. 379; 1943-1944, p. 354; 1944-1945, p. 379; 1945-1946, p. 234.
- 4 E. Coues, éd., Manuscript Journal of Alexander Henry and David Thompson, 1799-1814, réimpr., (Minneapolis, Ross & Haines, 1965), vol. II, p. 610-611.
- 5 Ibid., p. 610, n. 8; p. 634-636; Norman F. Barka et Anne Barka, "Archeology and the Fur Trade: The Excavation of Sturgeon Fort", History and Archeology/Histoire et archéologie, n<sup>o</sup> 7, Parcs Canada, Saskatchewan, p. 145, fig. 7.
- 6 Manitoba. Provincial Archives (ci-après PAM), MG8, D8, registre de Saint-Boniface, mariage de Louis Letendre et Marie Hallet, 6 juin 1825, p. 3.
- 7 Archives de la Société historique de Saint-Boniface (ci-après ASHSB), notes de l'abbé Pierre Picton sur la famille Letendre-Batoche.
- 8 Alberta. Provincial Museum and Archives (ci-après PMAA), coll. OMI, G-I-483, baptêmes et mariages faits

dans les missions des forts des prairies, 1842-1859; Isidore Dumont était le père du célèbre Gabriel cependant que Jean-Baptiste Letendre était le frère aîné de Louis Letendre fils et l'oncle de Xavier.

- 9 Archives archiépiscopales de Saint-Boniface (ci-après AASB), abbé Jean-Baptiste Thibault à Mgr Joseph-Norbert Provencher, en route pour le lac Sainte-Anne, 30 déc. 1844, transcriptions; le terme Canadien au XIX<sup>e</sup> siècle se rapportait aux habitants d'expression française du Bas-Canada ou du Québec.
- 10 Les oblats de Marie-Immaculée (OMI), ordre religieux fondé en France en 1816 et établi au Québec en 1842 envoyèrent deux missionnaires, les pères Taché et Aubert à Saint-Boniface en 1845. Dix ans plus tard les oblats avaient mis sur pied un réseau de missions dans les districts de la Saskatchewan, Athabasca et Mackenzie.
- 11 Père Jules Le Chevallier, "Saint-Laurent et Saint-André de la Prairie Ronde", Le Patriote de l'Ouest, 14 juil. 1937, p. 3.
- 12 Saskatchewan. Archives (ci-après AS), A.S. Morton, Historical Geography of the Canadian West to 1870, vol. 10; E. Coues, éd., Manuscript Journals of Alexander Henry and David Thompson, 1799-1814, réimpr., (Minneapolis, Ross and Haines, 1965), vol. II, p. 484, n. 48.
- 13 AASB, corr. Fisher-Deschambault, Edward McGillivray à Henry Fisher, fort à la Corne, 17 nov. 1853, p. 893-894.
- 14 Canada. Archives publiques (ci-après APC), RG15, ministère de l'Intérieur, North West Rebellion Losses claims, vol. 914, dossier 892789, affidavit de Xavier Letendre; PMAA, coll. OMI, B-VII-38, corr. du père V. Végréville, "Compte rendu de Xavier Letendre sur la fondation de Batoche".
- 15 AS, ministère de l'Intérieur (Canada), Homestead, dossier 81184; ministère de l'Agriculture, dossiers de la section des terres, AGII, SW 1/4 sect. 20, T-42-1-W3; G. Woodcock, Gabriel Dumont (Edmonton, Hurtig Publishers, 1975), p. 87.
- 16 AASB, père Julien Moulin à Mgr Taché, fort Carlton, 14 juin 1855.
- 17 APC, RG15, North West Rebellion claims, vol. 914, dossier 892789, lettre de Magr Taché au commissaire des réclamations, Saint-Boniface, 29 août 1885.
- 18 PAM, MG7, D6, registre de St-François-Xavier.
- 19 PAM, MG7, D8, registre de Saint-Boniface.
- 20 Registre de la paroisse Saint-Sacrement, Carlton, sept. 1870, avec le registre de paroisse de la mission Sacré-Coeur, Duck Lake.

- 21 Glenbow-Alberta Institute (ci-après GAI), papiers Richard Hardisty, dossier 31, lettre 143, "Condensed Report of a Meeting of Métis Winterers at St. Laurent, 31 déc. 1871."
- 22 Ibid., dossier 31, lettre 141, A. Blaireau à l'éd. du The Manitoban, Carlton House, 5 janv. 1872.
- 23 PMAA, coll. OMI, B-VII-38, corr. du père V. Végréville, "Compte rendu de Xavier Letendre sur la fondation de Batoche".
- 24 Une grande étendue de terre sur la rive sud de la rivière Saskatchewan-Sud fut arpentée de façon approximative en lots riverains en 1878. Ceci englobait des parties de ce qui allait devenir les établissements de Saint-Laurent et Batoche mais ne comprenait pas les régions de Saint-Louis et Fish Creek ou les terres sur la rive ouest de la rivière. Les lots ainsi délimités n'étaient pas prêts à être inscrits avant novembre 1884. Ne pas confondre "Arpentage de l'établissement Saint-Laurent" avec l'établissement ou la colonie Saint-Laurent fondé en 1874 et qui englobait tous les établissements métis en bordure de la Saskatchewan-Sud.
- 25 AS, ministère de l'Intérieur (Canada), Homestead, dossier 81184.
- 26 AS, ministère de l'Intérieur (Canada), Homestead, dossier 88255. Alexandre Pierre Fisher acheta le bac à Letendre ou Batoche en 1877 mais ne commença à l'exploiter qu'en 1878 quand il s'installa sur le lot SW 1/4 de la section 19, sur la rive ouest de la rivière à partir de la traverse.
- 27 W.F. Butler, The Wild North Land, réimpr. (Edmonton, Hurtig Publishers, 1968), p. 47.
- 28 AS, ministère de l'Intérieur (Canada), Homestead, dossier 81184; ministère de l'Agriculture, dossiers de la section des terres, AGII, R.L. 40-48, T43-1-W3.
- 29 PMAA, coll. OMI, B-VII-38, corr. du père Végréville, "Compte-rendu de Xavier Letendre sur la fondation de Batoche"; Ludger Gareau, Personal Family History, en possession de l'auteur.
- 30 Dans son témoignage devant la commission (Rebellion Losses Commission), Letendre déclara que sa maison était peinte à l'intérieur comme à l'extérieur. George Woodcock dans Gabriel Dumont (p. 91) fait référence à la maison de Letendre, "un bâtiment vert pâle imitant le style colonial".
- 31 La comparaison de photographies et d'esquisses de la maison avant et après 1885 et l'histoire personnelle de la famille de Gareau nous ont amené à cette conclusion.
- 32 APC, RG15, North West Rebellion claims, vol. 914, dossier 892789, témoignage de Ludger Gareau au sujet de la réclamation de Xavier Letendre.



- 33 GAI, souvenirs de Sarah Jane Potter, Saskatoon, 1957.
- 34 APC, RG15, North West Rebellion Claims, vol. 914, dossier 829789, affidavit de Xavier Letendre.
- 35 PMAA, coll. OMI, D-IV-126, journal du père V. Végréville, 1881.
- 36 La paroisse Saint-Antoine-de-Padoue (Batoche) était sous la juridiction du diocèse de Saint-Albert jusqu'en 1890. Elle fut ensuite intégrée au vicariat de la Saskatchewan érigé en diocèse de Prince Albert en 1908.
- 37 Une des nombreuses sociétés missionnaires européennes de bienfaisance ayant sa maison mère en France et qui recueillait et distribuait des fonds et des articles religieux pour les missions des continents lointains tels l'Amérique du Nord, l'Afrique et l'Extrême-Orient. Les missions du Nord-Ouest recevaient un subside annuel de cet organisme.
- 38 Archives Deschâtelets, Ottawa (copie des Archives générales, Rome), le père V. Végréville au Supérieur général, 16 mai 1886.
- 39 PMAA, coll. OMI, B-VII-38, père V. Végréville à Mgr V.-J. Grandin, compte de la mission de Saint-Antoine, 1<sup>er</sup> avril 1881 - 1<sup>er</sup> avril 1882.
- 40 Archives Deschâtelets, Ottawa, dossier 35, père V. Végréville à Mgr Grandin, Saint-Antoine, 30 mars, 1882; père V. Végréville au père A. André, Saint-Antoine, 26 mai 1882.
- 41 Ibid., père V. Végréville au Supérieur général, 16 mai 1886.
- 42 Evêché de Prince Albert, abbé P.E. Myre à Mgr J.-H. Prud'homme, Batoche, 30 nov. 1927.
- 43 Cité par Mgr Grandin dans une lettre où il exhorte le père Moulin à se montrer plus exigeant et lui reproche en même temps son attitude; Archidiocesan Archives of Edmonton, Mgr V.-J. Grandin au père J. Moulin, 1<sup>er</sup> oct. 1883.
- 44 En 1888, une nouvelle tour et un nouveau clocher remplacèrent le clocher "en forme de champignon" construit en 1884. En 1892 on acheta et installa une cloche de 400 livres; registres paroissiaux de Batoche, 4 sept. 1892.
- 45 PMAA, coll. OMI, D-I-1212, journal du frère C. Guillet, Batoche, 21 déc. 1895; 19 janv. 1896.
- 46 PMAA, coll. OMI, B-VII-10, père A. André, "Mémorial en réponse au questionnaire du R.P. Visiteur", oct. 1883.
- 47 George et John Kerr ouvrirent un magasin à Batoche à l'automne 1884. Ils ont vraisemblablement loué un bâtiment sur la propriété de Norbert Delorme, voisin de Solomon Venne. Propriétaires de l'un des deux commerces tenus par des anglophones à Batoche, ils échangeaient des marchandises contre des produits locaux tels le bétail et les chevaux. Les Métis

- s'approprièrent le magasin le 19 mars 1885. Les Kerr s'enfuirent à Winnipeg où ils rejoignirent l'armée de Middleton et critiquèrent les Métis dans les journaux, encourageant ainsi l'animosité de la plupart des résidents de Batoche.
- 48 PMAA, coll. OMI, B-VII-38, corr. du père V. Végréville, "Compte-rendu de Xavier Letendre sur la fondation de Batoche".
- 49 AS, ministère de l'Intérieur (Canada), Homestead, dossier 81184.
- 50 Ibid.
- 51 APC, RG15, North West Rebellion claims, vol. 914, dossier 829789, affidavit de Xavier Letendre.
- 52 Ibid.; à compter de 1883, Letendre employa deux commis, C.E. Boucher et P.C. Chamberland. Quand il partit pour le fort à la Corne à l'automne 1884, il laissa Boucher en charge du magasin.
- 53 APC, RG15, North West Rebellion claims, vol. 531, dossier 153221, Awards, 1887, Class A and B.
- 54 De 1878 à 1884 les Métis firent parvenir de nombreuses pétitions au gouvernement fédéral et à celui des Territoires. En 1878 et 1879, deux arpenteurs de langue anglaise firent un relevé préliminaire du district. Ils appliquèrent le système rectangulaire sur les rives nord et sud de la Saskatchewan-Sud sauf pour l'arpentage de l'établissement Saint-Laurent (St-Laurent Settlement Survey). En mai 1884, l'agent des terres du dominion à Prince Albert, se rendit au district de Batoche et avec le concours d'un interprète et du père André, prit en note une centaine de déclarations pour l'obtention de concessions gratuites. Mais les Métis installés sur les subdivisions légales demandaient qu'on réarpentât ces terres en lots riverains et plusieurs refusèrent de présenter leurs réclamations. L'agent des terres s'efforça de les rassurer en disant qu'il essaierait, durant l'été, d'ajuster les réclamations là où il y avait chevauchement. Mais on ne vint pas réarpenter les terres et ceux dont les déclarations étaient en ordre furent avisés, sur le tard, en mars 1885, qu'ils pouvaient dès lors faire une demande d'inscription.
- 55 AS, dossiers de la corr. des arpenteurs, IV. 4, "Halfbreed Grievances Prince Albert District, 1884-1886", père V. Végréville à E. Deville, 19 janv. 1884.
- 56 AS, ministère de l'Intérieur (Canada), Homestead, dossier 158609.
- 57 APC, MG26A, papiers Sir J.A. Macdonald, vol. 106, G.A. Kerr à J.A. Macdonald, Winnipeg, 21 avril 1885; C.A. Bouton à son père, sur le Northcote, 23 mai 1885.
- 58 PMAA, coll. OMI, D-IV-120, papiers Myre, déposition de Napoléon Charette, janv. 1930.

- 59 Archives Deschâtelets (Ottawa), film 710 (AASB), "Notes d'un Père de Prince Albert" (Végréville), sur les événements du district de Saint-Laurent de 1880 à 1885; APC, MG26A, papiers Sir J.A. Macdonald, vol. 105, Supt. Crozier au Lt-gouv. Dewdney, Battleford, 14 août 1884.
- 60 Au début Charles Nolin fut un de ceux qui encouragèrent le plus fortement la résistance armée au gouvernement. Mais pour des raisons qu'on ne s'explique pas il renversa soudainement sa position en mars 1885. Il se réconcilia avec l'Eglise lors d'une neuvaine extraordinaire qui se termina avec éclat sur la guérison miraculeuse de sa femme, Rosalie Lépine. Arrêté par le Conseil provisoire métis le 19 mars, il feignit de se soumettre mais s'enfuit à Prince Albert durant la bataille de Duck Lake, le 26 mars. Il fut un des principaux témoins de la Couronne durant les procès à Régina. Les Métis l'avaient surnommé "un vire-capot...terrible ce Nolin". Plus charitable, Dumont disait, "il a eu peur". Howard Adams dans Prison of Grass propose une explication intéressante mais presque impossible à confirmer, voulant que Nolin ait été un agent provocateur à la solde du gouvernement et chargé de provoquer un soulèvement armé chez les Métis. Quoi qu'il en soit, Nolin se comporta de manière intrigante et contradictoire.
- 61 APC, RG15, North West Rebellion Claims, vol. 914, dossier 829789, déposition de Xavier Letendre au sujet de ses réclamations.
- 62 PAM, MG10, F1, Société historique métisse, Account of Gabriel Dumont and other witnesses of events of 1885, reportedly transcribed by A.-H. de Trémaudan, "Entre Duck Lake et Fish Creek", p. 12.
- 63 APC, RG13, B2, papiers du ministère de la Justice, bande C-1228, p. 136.
- 64 APC, RG13, B2, papiers du ministère de la Justice, bande C-1229, p. 1691.
- 65 Mgr V.-J. Grandin au Supérieur général, Saint-Albert, 17 oct. 1885, Missions OMI, 1886, p. 22.
- 66 PAM, MG10, F1, Société historique métisse, Account of Gabriel Dumont and other witnesses of events of 1885, reportedly transcribed by A.-H. de Trémaudan, "Entre Duck Lake et Fish Creek", p. 12.
- 67 APC, RG15, North West Rebellion Claims, vol. 914, dossier 829789, déposition de Xavier Letendre.
- 68 PAC, RG15, North West Rebellion Claims, vol. 914, dossier 829789, déclarations de Jean-Baptiste fils et Charles-Eugène Boucher; Jean-Baptiste père était membre du Conseil provisoire institué le 19 mars.
- 69 Solomon et Mme Venne (Joseph St-Arnaud) auraient raconté ceci aux frères Kerr; RG15, North West

- Rebellion Claims, vol. 513, dossier 145780, les frères Kerr au ministre de l'Intérieur, 15 nov. 1887.
- 70 APC, RG15, North West Rebellion Claims, vol. 914, dossier 829789, déposition de Xavier Letendre.
- 71 Cette croyance ou conviction surtout en ce qui concerne les bâtiments de la mission est clairement exprimée par les Métis dans les dépositions rassemblées par la Société historique métisse (Saint-Boniface) en 1900. Les notes et documents furent plus tard transcrits par A.-H. de Trémaudan et cet argument présenté dans Histoire de la nation métisse dans l'Ouest Canadien (1935). La thèse voulant qu'il y ait eu complicité du clergé en 1885 fut longuement discutée durant les années 1920 et 1930 et le père Jules Lechevallier répondit aux accusations dans Batoche: Les Missionnaires du Nord-Ouest pendant les troubles de 1885 (1941). Le clergé appuyait invariablement toute autorité légalement constituée. Mgr Grandin et la plupart des missionnaires oblats reconnaissaient comme justes les réclamations des Métis mais on ne pouvait s'attendre à ce qu'ils approuvent une insurrection armée, eu égard à leur respect de la doctrine de l'Eglise et des traditions établies. Le plaidoyer de Riel pour la réforme de l'Eglise catholique et la nomination d'un nouveau pape leur a, peut-être à tort, mais inévitablement, semblé être le fait d'un hérétique. Mais plus précisément, à Batoche le père Moulin craignait pour ses deux bâtiments récemment construits. La mission était endettée et il se refusait à les abandonner aux soldats. C'était là la principale raison qui le poussa à sortir avec un drapeau blanc lors d'un échange de coups de feu. Il est certain que des entretiens eurent lieu entre Middleton et les pères Végréville, Moulin, Touze et Fourmond logés au presbytère. Mais il est hautement improbable qu'ils "vendirent" les Métis aux Canadiens. Leur correspondance laisse supposer qu'ils voulaient voir se terminer cette bataille futile et insensée en versant le moins de sang possible. Avec cette idée en tête, ils ont pu donner à Middleton l'impression qu'il n'y avait qu'un petit nombre d'hommes qui se battaient. Mais rien ne laisse supposer une trahison préméditée et vengeresse. Dans le cas du village, étant donné que ce fut le dernier retranchement capturé, les soldats se l'approprièrent pour en faire un abri et un campement de nuit. Mais comme sur les fermes, les meubles et la marchandise que contenaient les bâtiments du village ne furent pas épargnés.
- 72 Letendre, conservateur déclaré, était aussi l'ami personnel de Mgr Taché, Mgr Grandin et Joseph Royal qui témoignèrent en sa faveur.

- 73 APC, RG15, North West Rebellion Losses Claims, vol. 914, dossier 829789, déclaration de Ludger Gareau.
- 74 Charles Nolin, dont nous avons déjà parlé à la note 60, et Philippe Garnot encouragèrent fortement à ses débuts la résistance armée. Garnot était un Canadien-français qui avait émigré du Manitoba en 1881 et s'était installé sur la ferme voisine de celle de Gabriel Dumont. Il tenait une maison qui servait d'hôtel au village en 1885. Secrétaire du gouvernement provisoire métis, il demeura à Batoche jusqu'à la fin mais se comporta de manière suspecte durant le conflit. Arrêté en même temps que les autres "chefs de bande", il subit son procès à Regina et passa un certain temps au pénitencier de Stoney Mountain. Garnot fut aisément intimidé par la Couronne durant les procès et tenta de se disculper en divulguant des faits ou en fabriquant des récits préjudiciables à ses compatriotes. Il tenta aussi de rétablir sa réputation dans ses mémoires, écrits durant son incarcération.
- 75 APC, RG15, North West Rebellion Losses Claims, vol. 632, dossier 237041, Philippe Gariépy à Sir J.A. Macdonald, Batoche, 22 nov. 1889.
- 76 AS, Champagne vs Queen, Winnipeg, cour de l'Echiquier du Canada, 14 sept. 1892, p. 15, 26; AASB, Emmanuel Champagne à Mgr Taché, Batoche, 6 mars 1886 (écrite par le père Moulin).
- 77 Canada. Chambre des communes, Debates, vol. I, T.O. Davis, 15 mai 1899, p. 3090-3091.
- 78 Mgr V.-J. Grandin au Supérieur général, Saint-Albert, 17 oct. 1885, Missions OMI, 1886, p. 22.
- 79 Land Titles Office, Prince Albert, Grant 195, R.L. 45, 46, 47, N 1/2 48, Patented to Xavier Letendre, 13 sept. 1888; entrevue avec Mme Thérèse Moffatt (née Lenglet) à Batoche en août 1976. Arrivée à Batoche en 1897 à l'âge de six ans, elle y vécut jusqu'en 1900. Son père tenait un magasin et un débit de boissons probablement dans l'ancien magasin de Fisher. Elle prétend qu'à son arrivée à Batoche, Xavier Letendre ne tenait plus le magasin et que le propriétaire avait un nom anglais (Grant?). Le frère Guillet fait référence au magasin de Batoche dans son journal en 1895, mais ne le mentionne pas en 1900.
- 80 APC, RG18, CL, Documents de la G.R.C., vol. 2841, l'inspecteur Huot à l'officier commandant, Prince Albert, Batoche, 29 juil. 1890.
- 81 AS, ministère de l'Intérieur (Canada), Homestead, dossier 525-690; en 1886 Boucher épousa la fille aînée de Letendre, Hélène. La ferme, réclamée par Letendre en 1884, lui fut vraisemblablement cédée en 1888. Boucher fut député conservateur de Batoche de 1891 à 1898.



- 82 Selon les documents du bureau des titres de propriété foncière (Land Titles Office) à Prince Albert, Marguerite Letendre vendit les lots 45 et 46 aux frères Grant en 1903. Cependant la lettre patente de la partie du lot 47 sur lequel était situé le magasin ne fut jamais faite aux noms de Donald ou William Grant. Le titre fut transféré de Mme Letendre à C.E. Pears de Rosthern en 1909. Mais les Grant étaient des amis de Letendre et il est possible qu'ils n'aient loué ou acheté que le magasin. D'après le journal du frère Guillet, William Grant tenait également magasin à Fish Creek de 1900 à 1905. L'histoire locale et les souvenirs d'anciens résidents de Batoche confirment que le magasin changea de main vers 1900.
- 83 AS, ministère de l'Intérieur (Canada), Homestead, dossier 4049585.
- 84 Ibid.
- 85 PMAA, coll. OMI, D-I-1212, journal du frère C. Guillet, Batoche, 23 mars 1895; AS, ministère de l'Intérieur (Canada), Homestead, dossier 394628; le montant donné était de \$2600.
- 86 AS, ministère de l'Intérieur (Canada), Homestead, dossier 391562.
- 87 Ibid., et confirmé par Edward Bruce, conservateur, Lieu et parc historique national de Batoche.
- 88 APC, RG15, vol. 632, dossier 236942, D.H. Macdowall à A. M. Burgess, Prince Albert, 19 juil. 1890.
- 89 PMAA, coll. OMI, D-IV-125, père V. Fourmond, Petite Chronique de St-Laurent, 1889, p. 45, 47.
- 90 Ibid., 1888, p. 30; APC, RG15, vol. 589, dossier 198086, pétition des résidents du district de Batoche, 8 déc. 1888, présentée par M. Xavier Letendre à l'Honorable, le Premier ministre....
- 91 Analyse personnelle des dossiers sur les concessions gratuites et des documents relatifs à la direction des terres pour la région Fish Creek-Batoche-Saint-Laurent, en particulier T42, 43 et 44, R1-W3.
- 92 AASB, Mgr A. Pascal à Mgr Taché, Prince Albert, déc. 1891.
- 93 PMAA, coll. OMI, D-I-1216, journal du frère C. Guillet, Batoche, 7 nov. 1900.
- 94 May Elizabeth McInnes, Essentials of Communicable Disease, 2<sup>e</sup> éd. (St-Louis, C.V. Mosby Co., 1975), p. 121, 128. Pour des raisons inconnues, cette maladie affectait surtout les hommes âgés et les jeunes femmes.
- 95 PMAA, coll. OMI, D-I-1216, journal du frère C. Guillet, Batoche, 20 nov. 1900.
- 96 PMAA, coll. OMI, B-VIII-38, père V. Végréville à Mgr V.-J. Grandin, Saint-Antoine, août 1881.

## Bibliographie

### Les sources

#### Manuscrites ou non publiées

Alberta. Provincial Museum and Archives (PMAA),  
Collection OMI  
B-VII-29, corr. du père J. Moulin  
B-VII-38, corr. du père V. Végréville, "Compte-rendu de  
Xavier Letendre sur la fondation de Batoche".  
B-VII-600, corr. de l'abbé P.E. Myre  
D-I-1212, journal du frère C. Guillet, 1895-1896, 1900.  
D-IV-116, rapport de M. l'abbé Cloutier, 1886.  
D-IV-119, mémoires de Philippe Garnot, 1886.  
D-IV-126, journal du père V. Végréville.

Archives Archiépiscopales de St-Boniface (AASB)  
Corr. des pères V. Végréville, J. Moulin, et A. André.  
Corr. Fisher-Deschambault.

Archives de la Société historique de St-Boniface  
Notes généalogiques de M. l'abbé Pierre Picton sur la  
famille Letendre dit Batoche.

Archives Deschâtelets (Ottawa)  
Lettres des pères Végréville, Moulin, André et Fourmond au  
Supérieur général, Rome (copies).  
Notes d'un père de Prince-Albert (Végréville ?) 1880-1885,  
microfilm de AASB.

Archives du diocèse de Prince-Albert  
Dossiers sur Batoche.

Canada. Archives publiques  
MG26A, papiers Sir John A. Macdonald, vol. 105, 106, 107.  
corr. concernant à la rébellion du Nord-Ouest.  
RG13, B2, papiers du ministère de la Justice, bobines  
C1228-1229.  
RG15, registres du ministère de l'Intérieur, Rebellion  
Losses claims, vol. 914, 932; corr., vol. 513, 531, 589,  
632.

Glenbow-Alberta Institute (GAI)  
Papiers Edgar Dewdney, 1861-1926, vol. 6-7.  
Papiers Richard Hardisty, 1861-1898.

Land Titles Office, Prince Albert dossiers se rapportant à  
R.L. 45, 46, 47, and 48, T43-1-W3 (Batoche)

Les entrevues personnelles avec des Métis qui résident  
présentement ou ont déjà résidés à Batoche, juil.-sept.  
1976.

Manitoba. Provincial Archives (PAM)  
MG7, D6, registre paroissial de St-François-Xavier.  
D8, registre paroissial de St-Boniface.  
MG10, F1, Société historique métisse; Batoche, Account of  
Gabriel Dumont and other witnesses of events of 1885,  
reportedly transcribed by A.-H. de Trémaudan (?).

Saskatchewan. Archives  
Homestead, dossier 81184 et Lands Branch files AGII, se  
rapportant à R.L. 40-49 dans T43-1-W3.  
Morton, A.S., Historical Geography of the Canadian West to  
1870, Vol. X.

#### Sources secondaires

Batoche, Registre de la Paroisse de Saint-Antoine-de-  
Padoue.

Butler, William F.  
The Great Lone Land, réimpr. de l'éd. de 1872, Edmonton,  
M.G. Hurtig, 1968.

Canada. Parlement, Debates, (Chambre des communes), 15 mai  
1899, vol. 1, p. 3090-3091, discours de T.P. Davis, MP  
(Saskatchewan) sur Rebellion Losses Claims.

Harmon, Daniel  
Sixteen Years in Indian Country, éd. W. K. Lamb, Toronto,  
MacMillan, 1957.

Henry, Alexander et David Thompson  
New Light on the Early History of the Greater Northwest, The  
Manuscript Journals of Alexander Henry and David Thompson,  
1799-1814, réimpr. de l'éd. de 1897, éd. E. Coues,  
Minneapolis, Ross and Haines, 1965, 2 vol., vol. 2: "The  
Saskatchewan and Columbia Rivers".

Massicotte, E.Z.

"Répertoire des Engagements pour l'Ouest conservé dans les Archives Judiciaires de Montréal (1670-1821)", Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, 1931-1932; 1942-1946.

McPhillips Alphabetical and Business Directory of the District of Saskatchewan, North West Territories, Qu'Appelle, The Progress Book and Job Office, 1888.

Missions OMI, 1885-1886.

Travaux généraux

Adams, Howard

Prison of Grass, Toronto, General Publishing, 1975.

de Trémaudan, A.-H.

Histoire de la Nation Métisse dans l'Ouest Canadien, Montréal, Editions Albert Lévesque, 1935.

Giraud, Marcel

Le métis canadien, son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest, Paris, Institut d'Ethnologie, 1945.

Lechevallier, Jules, OMI

Batoche, Les Missionnaires du Nord-Ouest pendant les troubles de 1885, Montréal, Presse dominicaine, 1941.

McInnes, May Elizabeth

Essentials of Communicable Disease, 2<sup>e</sup> éd., St-Louis, C.V. Nosby Co., 1975.

Morice, Adrien G., OMI

Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest, Saint-Boniface, par l'auteur, 1908.

Morton, A.S.

A History of the Canadian West to 1871, 2<sup>e</sup> éd., Toronto, Univ. of Toronto Press, 1973.

Ouimet, Adolphe

La Vérité sur la question métisse au Nord-Ouest, biographie et récit de Gabriel Dumont, Montréal, B.A. de Montigny, 1889.

Stanley, George F.G

The Birth of Western Canada, réimpr. de 1936, Toronto, UTP, 1966.

Woodcock, George

Gabriel Dumont, Edmonton, Hurtig Publishers, 1975.

QS-7073-015-FF-A1